

Régie d'avance

Ecole :

Adresse :

CP :

Localité :

Montant du versement :

Versement effectué le :

Par : OCCE Coopérative Scolaire

.....

Ce règlement a été effectué : en espèces
 par chèque
 par virement bancaire

A partir du compte Crédit Agricole n°

Chèque N°

Au profit de la classe de

Tuteur de la coopérative de classe de

Sur le compte (intitulé, type, numéro).....

Pour les activités coopératives de sa classe

IMPORTANT

Toutes les dépenses relatives à cette régie seront inscrites sur un cahier de comptabilité de classe OCCE. Les factures, reçus, tickets de caisse classés et numérotés seront joints à ce cahier.

Le contrôle de cette régie et des justificatifs de dépenses se fera systématiquement tous les 3 mois par le mandataire

Tous les justificatifs de dépenses devront être remis au plus tard le dernier jour des classes.

Le reliquat de la régie sera obligatoirement reversé à la Coopérative Centrale au plus tard le dernier jour de classes.

La régie ne peut pas excéder 150€. Elle est renouvelée autant que nécessaire si et seulement si les 150€ sont utilisés et les justificatifs fournis.

M.....
agissant au nom de la coopérative
de l'établissement

Signature :

M.....
agissant au nom de la
coopérative de classe

Signature :